

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1969)

**Rubrik:** Radiocommunications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La *Revue internationale*, dont le tirage augmente sans cesse, demeure, on le voit, un périodique en contact constant avec l'actualité et qui, par l'étendue même de son information, représente pour les Sociétés nationales aussi bien que pour tous ceux, personnalités et institutions, qui se dédient au service du prochain, une source précieuse de documentation sur l'activité humanitaire dans le monde d'aujourd'hui.

## 7. RADIOCOMMUNICATIONS

En 1969, l'activité de la station HBC-88 du CICR s'est poursuivie à un rythme élevé. Les contacts journaliers ont été plus fréquents que l'année précédente, alors même que le nombre total des télégrammes échangés entre la station principale à Genève et les missions du CICR au Yémen et au Nigéria a passé de 4387 en 1968 à 2850 en 1969. Cela s'explique, d'une part, par la suppression de la liaison radio avec le Yémen, le 27 septembre 1969 ; d'autre part, par la situation politique dans le secteur Dahomey-Nigéria-Guinée équatoriale, où il fut parfois difficile d'obtenir une autorisation d'émission radio.

Les 2850 télégrammes échangés par le CICR en 1969 représentent quelque 208.000 mots. A titre indicatif, et pour autant que les services officiels de communications eussent été utilisables, ce trafic aurait coûté, au tarif ordinaire, plus de 600.000 fr. s. Au tarif des télégrammes urgents, cette somme aurait doublé.

**Equipement.** — Le Service des télécommunications du CICR compte deux stations principales à Genève.

La première, mise en service au début de 1964, comprend deux installations émetteur/récepteur du type radio-amateur. Bien qu'encore parfaitement valables, ceux-ci ne sont pas conçus pour assurer un service continu de 24 heures.

La seconde, installée à la fin de 1969, est équipée avec du matériel commercial prévu pour être en service vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les messages peuvent être transmis soit en télégraphie ou téléphonie (AM ou SSB), soit par radiotélétype, sur toutes les fréquences entre 2,0 et 30,0 mégacycles.

Depuis la fin de 1968, le CICR a également amélioré l'équipement pour ses missions sur le terrain. Il a mis à leur disposition deux stations mobiles plus puissantes (1kw) pour les contacts avec Genève, et des stations secondaires d'une utilisation beaucoup plus simple pour les liaisons internes. Si un opérateur radio qualifié est toujours indispensable pour les liaisons entre la base de la mission et Genève, une brève instruction suffit à n'importe quel médecin ou délégué, sans connaissances techniques particulières, pour utiliser une station secondaire.

**Personnel.** — Les liaisons avec Santa-Isabel et Cotonou ayant lieu vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le CICR a de nouveau fait appel, en 1969, à des opérateurs auxiliaires. Il a bénéficié, dans ce domaine, de l'appui de la compagnie Swissair ainsi que du Service de radio-police de Zurich, qui ont tous deux mis des spécialistes à sa disposition.

**Emissions d'essais.** — En 1969, le Service de radiodiffusion du CICR a transmis six émissions d'essai sur 7210 KHz (longueur d'onde 41,60 m.) Cette fréquence a été attribuée au CICR pour radiodiffuser, en cas de besoin, les nouvelles familiales reçues par l'Agence centrale de recherches.

Ces émissions, dont la propagation a été satisfaisante, ont été écoutées dans 34 pays différents et ont suscité 3284 rapports, provenant de quelque 550 correspondants. Parmi ceux-ci, 230 ont suivi complètement les six émissions.